

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**45^e REUNIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIATION
DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

(Livingstone, Zambie, 30 juillet - 4 août 2023)

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA
AU TITRE DE L'ANNEE 2023 SUR LE THÈME :**

**" IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET L'INFLATION EN AFRIQUE : LE ROLE DU SECTEUR FINANCIER
DANS LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ECONOMIE VERTE "**

Organisé par : Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

(Yaoundé, Cameroun, 15 - 17 mai 2023)

RAPPORT

1. INTRODUCTION

Conformément à la décision prise lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue à Banjul en Gambie le 5 août 2022, le Séminaire Continental au titre de l'année 2023 de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a été accueilli par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Il s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 à Yaoundé au Cameroun sur le thème " *Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : Le rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte* ". Soixante et deux (62) délégués provenant des Banques Centrales membres et des institutions régionales et internationales ont participé au Séminaire. La liste des participants est jointe en annexe.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture était présidée par Monsieur Michel DZOMBALA, Honorable Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Dans ses remarques liminaires, Dr. Djoulassi Kokou OLOUFADE, Secrétaire Exécutif de l'ABCA, au nom du Président de l'Association, Monsieur Buah SAIDY, Honorable Gouverneur de la Central Bank of The Gambia, a exprimé sa sincère gratitude à la BEAC pour avoir accepté d'accueillir le Séminaire Continental au titre de l'année 2023 et pour avoir fait des efforts exceptionnels dans l'organisation du Séminaire dans un format hybride. Il a également remercié les experts d'avoir accepté généreusement de partager leurs connaissances sur les sujets discutés au cours du Séminaire. Par ailleurs, il a félicité les autres participants pour leur participation massive, démontrant leur ferme engagement à contribuer au processus d'intégration monétaire et financière en Afrique. En outre, il a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, ainsi qu'au gouvernement et au peuple Camerounais pour leur gentillesse et leur hospitalité remarquable.

Le Secrétaire Exécutif a ajouté que le Séminaire Continental se déroule dans un contexte où de nombreuses régions africaines ont souffert de conditions météorologiques extrêmes (sécheresses, pluies abondantes, inondations, etc.) qui ont eu un impact négatif sur les économies du continent. En outre, il a souligné que les perturbations climatiques ont accru la désertification et les changements dans les régimes de précipitations, conduisant à plus de précipitations, d'inondations et de glissements de terrain. Dans ce contexte, il a soutenu que les pays africains dépendent fortement des importations alimentaires en raison de la sensibilité de la production alimentaire aux conditions climatiques, avec 85% des importations provenant de l'extérieur du continent. Ainsi, il a souligné que cette dépendance rend les pays africains vulnérables à l'inflation importée. Par conséquent, l'Afrique a connu un ralentissement économique en 2022 (3,8%) après une reprise en 2021 (4,8%), consécutive à la pandémie de COVID-19.

Ainsi, le Secrétaire Exécutif a indiqué que les principaux objectifs du Séminaire Continental sont d'identifier les principaux chocs climatiques en Afrique et les nouveaux défis liés à ces événements qui menacent la sécurité alimentaire sur le continent et de faire le point sur l'insécurité alimentaire et l'inflation, tout en mettant en exergue les principaux facteurs qui les déterminent. Le Séminaire vise à contribuer à une meilleure compréhension de la façon dont les chocs climatiques pourraient influencer sur la sécurité alimentaire et l'inflation et à mettre en évidence le rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture et de l'économie verte en Afrique. Par ailleurs, il devrait également contribuer à une meilleure

compréhension du rôle des Banques Centrales dans la stabilisation des prix et du système financier dans le contexte du changement climatique.

Pour conclure ses remarques, le Secrétaire Exécutif a souligné que cet événement constitue une excellente opportunité de partager des expériences sur des questions d'actualité liées à l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique et d'avoir des discussions fructueuses qui génèrent des idées pertinentes pour formuler des recommandations pratiques.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Michel DZOMBALA, Honorable Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), a souhaité la bienvenue à tous les participants ainsi qu'un agréable séjour à Yaoundé, capitale politique de la République du Cameroun.

En outre, Monsieur le Vice-Gouverneur de la BEAC a fait remarquer que les questions de protection de la biodiversité et du développement durable, peu connues deux décennies plus tôt, sont aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations, au regard de l'importance de leurs conséquences. Il a soutenu que la crise climatique est caractérisée par des fléaux tels que la pollution atmosphérique et maritime, la sécheresse, les inondations, la déforestation, les catastrophes naturelles, etc.

Dans ce contexte, il a fait remarquer que l'adaptation au changement climatique et à la dégradation de l'environnement constituent un défi majeur pour le Continent. En effet, en dépit de leur contribution marginale à l'émission des gaz à effet de serre (4% des émissions mondiales), les pays africains sont les plus vulnérables au changement climatique, avec des conséquences potentiellement importantes sur leurs modes de production et de consommation.

A cet égard, Monsieur DZOMBALA a noté que le dérèglement climatique menace la santé humaine et la sécurité alimentaire, favorise les pressions inflationnistes, et compromet les perspectives de croissance économique en Afrique. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le changement climatique réduirait le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Afrique d'environ 1,4%, et les coûts induits par les solutions d'adaptation qui atteindraient 3% du PIB par an d'ici 2030.

Par ailleurs, il a indiqué que la CEMAC n'est pas épargnée, et les pertes annuelles induites par les effets dévastateurs du changement climatique sont estimées à environ 3,1 millions d'hectares de forêts naturelles au cours des cinq dernières années sur plus de 250 millions d'hectares de forêt tropicale, deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie. En particulier, il a soutenu que le Lac Tchad pourrait complètement disparaître dans une vingtaine d'années, si aucune action n'est menée pour revitaliser l'écosystème de son bassin, au regard de la réduction de sa superficie de près de 90%. En conséquence, cette situation entraînerait une baisse importante des activités agropastorales et sylvicoles menées par les populations qui dépendent du lac et, au final, l'offre globale de ces produits.

Sur le plan interne, Monsieur le Vice-Gouverneur de la BEAC a souligné que les chocs climatiques ont négativement affecté l'offre alimentaire domestique dans la CEMAC contribuant à une hausse annuelle historique des prix alimentaires, au-dessus de 10% entre juillet 2022 et mars 2023.

Pour relever les défis du changement climatique à l'échelle continentale, il a mis l'accent sur l'importance de la synergie des Banques Centrales africaines et des Superviseurs pour évaluer, réduire et gérer l'impact des risques climatiques sur l'économie réelle et la stabilité

financière. Prenant l'exemple de la BEAC, il a rappelé qu'elle s'est investie de manière précoce pour la prise en compte des enjeux climatiques dans la CEMAC en modernisant ses instruments de politique monétaire pour permettre plus facilement la mise à disposition des ressources financières visant à soutenir les projets innovants, notamment dans le domaine de la résilience climatique, de la gestion durable des forêts, de l'agriculture, et de l'économie verte. Il a fait état d'autres actions entreprises, telles que l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière, dont la validation et la mise en œuvre favoriseraient l'amélioration des taux d'accès aux services financiers et, par voie de conséquence, l'atteinte des objectifs de développement durable.

Ainsi, pour tirer le meilleur profit des expériences des autres institutions financières, la BEAC a adhéré depuis 2022 à l'organisation Sustainable Banking and Finance Network (SBFN) qui milite sous l'égide de la Société Financière Internationale (SFI) pour le développement de la finance durable dans le monde. Parallèlement, elle examine actuellement la possibilité d'adhérer au Réseau pour le Verdissement du Système Financier (RVSF) afin de mutualiser davantage avec les autres régulateurs et superviseurs du monde, les efforts et les progrès accomplis dans le domaine de la finance durable.

Face à la menace des chocs climatiques, Monsieur le Vice-Gouverneur de la BEAC a invité les Banques Centrales à proposer des solutions innovantes, tout en faisant preuve d'implication constante et à long terme. A cet égard, il a recommandé qu'elles révisent leurs opérations de politique monétaire pour les rendre plus conformes aux objectifs climatiques et aux politiques économiques de lutte contre les changements climatiques définies par les pays.

Pour terminer, il a souhaité que les échanges entre les experts au cours de ce Séminaire soient denses, conviviaux et fructueux afin de tirer le meilleur profit des enseignements sur la promotion de la finance durable, tout en prenant en compte les variables extra-financières comme la préservation de l'environnement et en constituant un levier pour la transformation des sociétés et la promotion d'une économie verte. Ainsi, il a déclaré ouvert le Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023.

3. STRUCTURE DU SEMINAIRE

Le Séminaire était structuré comme suit : des personnes ressources ont présenté quatre sous-thèmes. En outre, des représentants des Banques Centrales ont partagé leurs expériences. Enfin, trois sessions en petits groupes (ateliers) ont été organisées pour discuter de sujets spécifiques ayant trait au renforcement des moyens de financement du secteur agricole et de l'économie verte en Afrique par le secteur financier en vue d'accroître sa résilience face aux chocs climatiques et ceux portant sur les initiatives visant à lutter contre les changements climatiques, tout en faisant des technologies et des industries vertes le moteur de la croissance économique. Ces Groupes de sessions ont formulé des recommandations à l'attention du Conseil des Gouverneurs.

3.1. Session plénière 1 : Présentation des sous-thèmes

Cette session a été présidée par M. Mostafa MOUNIR, Chef de la Direction Générale du Secteur de la Réforme Bancaire à la Central Bank of Egypt (CBE). Madame Boingotlo GASEALAHWE, Economist Senior à la South African Reserve Bank (SARB), Dr. Hassan MAHMUD, Directeur de la Politique Monétaire à la Central Bank of Nigeria (CBN),

M. Youssouf SY, Chargé des Opérations à la Société Financière Internationale (SFI), Banque Mondiale, à Douala au Cameroun et M. Gilles NOBLET, Conseiller Principal, Directeur Général des Relations Internationales et Européennes à la Banque Centrale Européenne (BCE), ont présenté respectivement les sous-thèmes suivants :

- Changement climatique, stabilité financière et des prix pour une sécurité alimentaire durable en Afrique : rôle des Banques Centrales ;
- Promouvoir l'économie verte en Afrique : rôle du secteur financier ;
- Le rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture ;
- Le rôle des Banques Centrales dans le changement climatique - Une perspective Européenne.

a) Changement climatique, stabilité financière et des prix pour une sécurité alimentaire durable en Afrique : rôle des Banques Centrales

La première présentation a porté principalement sur la manière dont le changement climatique affecte les mandats des Banques Centrales, les principaux chocs climatiques survenant en Afrique, l'insécurité alimentaire et l'inflation en Afrique ainsi que le rôle des Banques Centrales dans la stabilisation des prix et la gestion des risques climatiques.

Le Présentateur a indiqué que les risques liés au changement climatique se répartissent en deux grandes catégories, à savoir :

- Les risques de transition, qui découlent des mesures politiques prises pour passer à une économie à faible émission de carbone ou au développement technologique ;
- Les risques physiques qui découlent du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, les inondations, etc.

Sur le plan macro-financier, le changement climatique a des impacts sur le système financier, la croissance et l'inflation. Toutefois, les mandats des Banques Centrales sont affectés à travers plusieurs canaux selon la nature du risque.

En ce qui concerne les risques de transition, le Présentateur a soutenu que les canaux de transmission se font à partir des décisions politiques et réglementaires, de l'évolution technologique, et des préférences des consommateurs affectant les entreprises et les ménages (au niveau microéconomique) à travers les canaux de transmission économique.

Au niveau des entreprises, il s'ensuit les effets suivants :

- Des dommages matériels et des perturbations de l'activité induites par les conditions météorologiques ;
- Des actifs échoués et de nouvelles dépenses d'investissement dues à la transition ;
- Une modification de la demande et des coûts ;
- Une responsabilité juridique, en raison de l'absence de mesures d'atténuation ou d'adaptation.

Pour les ménages, les effets ci-après ont été notés :

- Une perte de revenus (en raison des perturbations météorologiques et des répercussions sur la santé, des frictions sur le marché du travail) ;
- Une augmentation des coûts induite par des dommages matériels (causés par le temps violent) ou des restrictions (découlant de politiques à faibles émissions de carbone) et influent sur l'évaluation.

Les effets des risques de transition se transmettent au système financier par contagion, en se transformant d'une part, en risque de crédit, à travers le défaut de paiement des entreprises et des ménages et une dépréciation des collatéraux, et d'autre part, en risque de marché, à travers une réévaluation des actions, des titres à revenu fixe, des matières premières, etc. Ils peuvent également engendrer des risques de souscription par une augmentation des pertes couvertes par l'assurance et par celle du déficit en matière de couverture de risques.

Le Présentateur a montré que les risques de transition peuvent être soit chroniques s'ils sont engendrés par exemple, par la température, les précipitations, la productivité agricole ou le niveau de la mer, ou soit aigus (par exemple, les vagues de chaleur, les inondations, les cyclones, ou les incendies de forêt).

Pour les risques physiques, leurs effets se transmettent au niveau macroéconomique, à travers plusieurs éléments :

- Une dépréciation du capital et une augmentation des investissements ;
- Des modifications des prix dues à des changements structurels, à des chocs d'offre, etc. ;
- Des changements de productivité induits par de fortes chaleurs, un détournement des investissements vers l'atténuation et l'adaptation, une augmentation de l'aversion au risque ;
- Des mutations socio-économiques (dues à l'évolution des modes de consommation, aux migrations, aux conflits) ;
- D'autres impacts sur le commerce international, les recettes publiques, la marge de manœuvre budgétaire, la production, les taux d'intérêt, et le taux de change.

Ces différents éléments peuvent également se transmettre au système financier par contagion, en se transformant en risque de souscription, en risque opérationnel, par le biais des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la fermeture forcée d'installations, ou en risque de liquidité, à travers une demande accrue de liquidités ou des risques de refinancement.

Au regard de ces développements, il s'ensuit que les canaux de transmission des risques climatiques au système financier se font à travers deux mécanismes :

- Des effets de second tour sur le climat et l'économie ;
- Des effets de second tour sur l'économie et le système financier.

Par ailleurs, il conviendrait de noter que les inondations constituent le principal choc climatique en Afrique, suivies des épidémies et de la sécheresse. La fréquence et les coûts de ces chocs graves sont en constante augmentation. En effet, les coûts estimés de ces chocs sont passés d'environ 5,2 milliards de dollars US en 1980 à environ 8,5 milliards en 2023, représentant 63,5% aux cours de la période sous revue. Bien que les coûts par

rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) soient inégalement répartis entre les pays, l'Afrique Subsaharienne présente les risques les plus élevés. Il reste la région qui dispose de moins de ressources pour faire face à ces risques.

Une hausse continue de la moyenne des températures au niveau mondiale reflète l'impact du changement climatique. En effet, la variation annuelle de la température moyenne mondiale est ressortie à 0,8° C en 2023 contre 0,25° C en 1981, après avoir atteint le niveau historique de 0,9° C en 2017.

Par ailleurs, les chocs climatiques graves susmentionnés impactent sur la sécurité alimentaire et l'inflation. Sur le plan géographique, la Corne de l'Afrique reste la région la plus durement touchée par les chocs climatiques, entraînant une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire. En effet, dans cette zone, plus de 46% de la population risque d'être confrontée à une insécurité alimentaire plus aigüe. En outre, les pressions inflationnistes, bien que modérées, restent élevées, reflétant principalement l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires. Les principaux moteurs de l'inflation alimentaire sont le niveau mondial des prix des produits alimentaires et la variation de la demande.

Toutefois, sur le plan international, les prix des denrées alimentaires sont en baisse par rapport à leur niveau record d'avril 2022. En effet, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) des denrées alimentaires est passé d'environ 92 en mai 2020 à environ 123 en avril 2023, après avoir atteint un niveau historique de près de 155 en mars 2022. En dépit des pressions inflationnistes au niveau mondial, l'Afrique reste fortement dépendante des importations de denrées alimentaires, ces dernières représentant environ 40% de la composante de l'IPC du continent.

Dans cet environnement caractérisé par l'insécurité alimentaire et les pressions inflationnistes, le resserrement des conditions financières au niveau mondial depuis mi-juin 2021, la guerre russo-ukrainienne en février 2022 et l'effondrement de la Silicon Valley Bank (SVB) en mars 2023 sont des événements susceptibles de compromettre les perspectives de croissance économique mondiales.

Face aux pressions inflationnistes, les Banques Centrales ont un rôle prépondérant à jouer. Ainsi, la plupart d'entre elles en Afrique ont procédé à une hausse de leurs taux directeurs depuis avril 2022, en vue de stabiliser les prix. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées par la Bank of Ghana (environ +14,5 points de pourcentage), Bank of Malawi (+10 points de pourcentage), et Central Bank of Nigeria (+4,5 points de pourcentage).

Toutefois, les Banques Centrales peuvent mieux faire pour gérer les risques liés au changement climatique, à travers plusieurs actions, notamment en :

- Intégrant les risques liés au climat dans la surveillance et la micro-supervision de la stabilité financière ;
- Intégrant les facteurs de soutenabilité dans la gestion de leur propre portefeuille ;
- Comblant les lacunes en matière de statistiques ;
- Renforçant la sensibilisation et les capacités intellectuelles et encourageant l'assistance technique et le partage des connaissances ;
- Assurant une divulgation rigoureuse et cohérente à l'échelle internationale en matière de climat et d'environnement ;
- Soutenant l'élaboration d'une taxonomie des activités économiques.

Un programme a été élaboré pour la South African Reserve Bank (SARB) pour prendre en compte le changement climatique. Ce programme vise à mieux organiser, coordonner et communiquer tous les travaux liés au changement climatique exécutés au sein de la SARB qui ont entraîné plusieurs avantages, notamment :

- La coordination harmonisée assurant la visibilité et l'alignement, permettant d'identifier les travaux complémentaires;
- Le renforcement des capacités et de la formation au sein des services participant au programme ;
- Le partage des ressources et des apprentissages sur les sujets liés aux changements climatiques ;
- La minimisation des possibilités de duplication des efforts sur les initiatives liées au changement climatique.

Ce programme de travail vise dans l'immédiat à comprendre l'impact des risques physiques et de transition sur la politique monétaire et financière. Il devrait également permettre d'intégrer les exigences en matière de divulgation et de taxonomie dans le cadre réglementaire et de fournir des conseils aux sociétés financières sur la façon d'intégrer les risques financiers dans leur gestion des risques. Enfin, l'objectif visé est d'élaborer des scénarios de simulation de crise et d'améliorer les sources de données.

Le travail est organisé autour de trois thèmes principaux, à savoir les domaines stratégiques, les axes de travail du Réseau de Verdissement du Système Financier (RVSF), et le soutien qui est apporté au RVSF.

Le Présentateur a indiqué que le travail de la SARB est intégré à d'autres processus gouvernementaux, notamment le Groupe de Travail intergouvernemental sur la Finance Durable qui est un forum sur les risques climatiques, la commission résidentielle sur le climat et le Groupe de Travail présidentiel sur le financement climatique. En outre, il existe plusieurs autres Groupes de Travail sur la taxonomie, les divulgations, les scénarios et les instruments, ainsi que sur le renforcement des capacités.

Face aux préoccupations soulevées par les participants suite à cet exposé, le Présentateur a indiqué que l'Afrique représente la région la plus exposée aux risques climatiques bien qu'elle ait le taux de pollution le plus faible. A cet égard, trouver des réponses adéquates et urgentes afin d'atténuer les impacts est primordial. Ainsi, des réflexions devraient être menées à l'échelle continentale en vue d'identifier les points négatifs et de rechercher des opportunités. Pour mieux évaluer l'impact sur l'agriculture, des données régulièrement actualisées devraient être collectées.

Prenant l'exemple de l'Egypte en matière de lutte contre le changement climatique, il a été noté que sa loi sur les marchés des capitaux a été modifiée pour permettre la création d'une bourse du carbone (volontaire). La CBE est également membre du Réseau de Verdissement du Secteur Financier (RVSF) et effectue un test de résistance au changement climatique dans son rapport annuel sur la stabilité financière. En outre, une plateforme de financement mixte du pays, appelée Nexus égyptien de l'alimentation, de l'énergie et de l'eau, a été mise en place. Il s'agit d'un outil clé du financement mixte mettant en relation les Banques Multilatérales de Développement (BMD) et le secteur privé pour le financement de projets liés au climat, conformément aux plans et aux objectifs de développement durable de l'Egypte.

En conclusion, le secteur public pourrait jouer un rôle important en réduisant les contraintes et en catalysant le financement du secteur privé pour le climat. Le secteur public peut aligner les incitations sur les objectifs climatiques par le biais de réglementations, de taxations, de garanties, de subventions et d'exigences en matière de publication, contribuant ainsi à induire une action collective. La lutte contre le changement climatique nécessite de nombreux changements dans l'économie, ce qui exige une coordination étroite entre les parties prenantes et les secteurs.

b) Promouvoir l'économie verte en Afrique : rôle du secteur financier

Le deuxième sous-thème a été présenté par M. Hasan MAHMUD, Directeur de la Politique Monétaire à la Central Bank of Nigeria (CBN). La présentation a porté principalement sur le rôle du secteur financier dans le financement du changement climatique en Afrique, les initiatives et les sources de financement de la finance verte en Afrique, les défis et les contraintes, ainsi que les initiatives de la CBN.

Dans son introduction, le Présentateur a souligné qu'en Afrique, le changement climatique continue de représenter une menace grave et sérieuse pour la croissance et le développement. En Afrique, 7 pays sur 10 sont plus vulnérables, 95% de l'agriculture dépend de la pluie (forte dépendance agricole), et 70% des travailleurs africains sont employés dans l'agriculture. Le financement du changement climatique reste un défi majeur à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays en développement. En effet, au niveau mondial, le coût annuel total du financement de la lutte contre le changement climatique s'élève à 630 milliards de dollars par an alors que moins de 20 milliards de dollars seulement sont consacrés à l'Afrique. Ainsi, le secteur financier reste crucial dans le financement du changement climatique pour la croissance économique. Les institutions financières sont particulièrement bien placées pour accroître les financements en faveur d'investissements dans des projets à faibles émissions de carbone et résilients au changement climatique, en vue d'une transition réussie vers une économie verte. Toutefois, un leadership et une réglementation solides sont nécessaires.

En outre, le Présentateur a relevé qu'au regard de l'importance de l'émission de gaz à effet de serre dans certaines régions du monde (plus de la moitié des émissions en Asie, en Amérique Latine et Caraïbes et en Europe), l'Europe a fait preuve d'un engagement raisonnable en faveur de la réduction des émissions de CO² dans tous les secteurs entre 1990 et 2019, à l'exception du secteur des transports. Toutefois, les investissements actuels dans le financement de la lutte contre le changement climatique doivent généralement répondre aux besoins annuels estimés.

A cet égard, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a initié des actions visant à instaurer une économie verte et à s'adapter au changement climatique, entre autres, le Programme Mondial de Recherche sur la Vulnérabilité, les Incidences et l'Adaptation au Changement Climatique (PROVIA), la Coalition pour le Climat et l'Air Pur (CCAP)¹, le système d'Echange de Quotas d'Emission (EQE), etc.

¹ / La Coalition pour le climat et l'air pur est la seule initiative mondiale réunissant les gouvernements, la société civile et le secteur privé, qui s'engage à améliorer la qualité de l'air et à protéger le climat au cours des prochaines décennies en réduisant les polluants climatiques de courte durée de vie dans tous les secteurs.

S'agissant du rôle du secteur financier dans le financement du changement climatique en Afrique, le Présentateur a indiqué que l'Afrique est très vulnérable aux risques liés aux chocs climatiques, en raison de la volatilité des économies africaines face aux chocs météorologiques. Selon les estimations disponibles, une augmentation des températures mondiales de 1° C entraînerait une contraction de 2% du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Afrique. Selon la Banque Européenne d'Investissement (BEI), presque tous les pays africains sont confrontés à un risque élevé, important ou très important lié au changement climatique.

Le Présentateur a soutenu qu'il existe une forte corrélation entre le changement climatique et les activités de financement des institutions financières africaines. Les économies africaines étant plus exposées au risque physique qu'au risque de transition, les actifs physiques pourraient être endommagés ou détruits, tandis que le rendement des autres actifs pourrait également être affecté. Il est donc dans l'intérêt des institutions financières africaines de prendre en compte les risques climatiques et les possibilités de financement vert. Cependant, le montant du financement climatique en Afrique doit respecter les exigences requises pour mettre en œuvre les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) sur le continent. Par exemple, une estimation annuelle de 250 milliards USD est nécessaire pour financer le changement climatique en Afrique entre 2020 et 2030. Pourtant, le total annuel des fonds mobilisés en Afrique en 2020 n'était que de 29,5 milliards de dollars américains. Il faut donc faire davantage pour que les institutions financières africaines saisissent les opportunités offertes par la finance verte.

Pour ce qui concerne les sources de financement, plusieurs acteurs sont impliqués. Il s'agit notamment du marché des capitaux, des banques commerciales, des Institutions de microfinance, des capitaux privés et des compagnies d'assurances. En effet, sur le marché des capitaux africain, les émissions de bonds verts sont passées d'environ 0.15 milliards en 2014 à environ 1 milliard de dollars US en 2020, soit 31.12% en moyenne par an. Par exemple, en 2020, une entité gouvernementale (Égypte) et une banque commerciale (Standard Bank in South Africa) ont fait des émissions respectives de \$800 millions et \$200 millions. Toutefois, le marché africain des obligations vertes reste encore très limité, 20 obligations vertes d'une valeur d'environ 2 milliards de dollars étant émises dans six pays africains entre 2014 et 2020, soit 0,2% de l'ensemble des obligations (1.000 milliards de dollars au niveau mondial) sur la même période.

S'agissant des banques, celles d'Afrique ont fait preuve d'un certain engagement en faveur des investissements verts, bien que ceux-ci ne représentent encore qu'une petite partie de leurs portefeuilles totaux. Une proportion de 12% des banques d'Afrique de l'Est et de 7% de celles d'Afrique australe ont plus de 20% de leur portefeuille total dans les énergies renouvelables, contre 6% pour l'ensemble de l'échantillon. Cependant, le secteur des énergies renouvelables représente encore moins de 10 % du portefeuille total pour deux tiers des banques, ce qui suggère que les opportunités de financement vert ne sont pas encore saisies dans l'ensemble des banques.

Bien que les Institutions de microfinance tiennent compte des volumes de financements verts plus faibles que ceux des banques, elles comblent une lacune importante sur le marché. D'après un sondage réalisé en 2019 par le Groupe Consultatif d'Aide aux Pauvres

(GCAP), les investisseurs verts dédiés ont fourni près de 7% du total de 10 milliards de dollars en financement aux institutions de microfinance du réseau GCAP. La plupart des investissements verts provenaient d'institutions de financement de développement et de donateurs bilatéraux.

De leur côté, les sociétés d'assurance verte peuvent fournir aux Etats souverains ou aux régions une couverture contre les impacts du changement climatique et des chocs climatiques. Par exemple, l'African Risk Capacity (ARC) est un fonds d'assurance contre les risques météorologiques fondé sur un indice établi par l'Union Africaine, qui fournit aux gouvernements africains une assurance contre les catastrophes naturelles. En outre, 2,2 milliards de dollars de capitaux privés ont été investis entre 2016 et 2020, dans le cadre de 115 transactions, dans les secteurs des énergies renouvelables et des technologies propres en Afrique.

Toutefois, il est nécessaire de relever certains défis et de lever certaines contraintes pour une mobilisation accrue du financement climatique en Afrique. En effet, selon la BEI, les principales contraintes à l'investissement dans ce secteur par les banques africaines sont liées à la faiblesse de la demande de financement vert et des capacités techniques (32% des personnes interrogées), le manque de données, d'outils et de modèles pour évaluer le risque climatique (52%), le manque d'expertise dans la fourniture de produits verts (23 % à 25% des banques).

Des stratégies ont été développées au niveau national d'une part et au niveau régional et international d'autre part, pour lever ces obstacles au financement de la lutte contre le changement climatique. A l'échelle locale, plusieurs pays africains mettent en œuvre des initiatives visant à promouvoir la finance verte par le biais d'incitations fiscales et d'initiatives politiques telles que et les mécanismes de partage des risques. Ainsi, les Banques Centrales jouent un rôle important dans la conception et la mise en œuvre des politiques de surveillance du secteur financier, y compris dans le domaine de la finance verte. Les pays africains font également appel aux banques nationales de développement et à d'autres institutions financières publiques pour lever et acheminer des fonds verts.

En outre, plusieurs économies africaines se joignent à des initiatives internationales et établissent de nouvelles initiatives régionales afin de mobiliser des ressources pour la croissance verte. Par exemple, le Maroc, les Seychelles, l'Afrique du Sud et les Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine sont membres du Réseau pour le verdissement du système financier, dont l'objectif est de promouvoir les meilleures pratiques en matière de finance verte, y compris les techniques de gestion des risques et la supervision.

Dans sa volonté de renforcer la stabilité macroéconomique et financière, la Central Bank of Nigeria a pris quelques initiatives, visant à faire preuve d'un engagement fort en faveur de la protection des communautés et de l'environnement dans lequel les institutions financières et leurs clients opèrent. A cet égard, la CBN a mis en place plusieurs mesures qui touchent divers secteurs de l'économie, notamment le Fonds d'intervention solaire de la CBN, visant à étendre l'accès à l'énergie à 25 millions de personnes (cinq millions de nouveaux raccordements) par la fourniture de systèmes solaires domestiques ou le raccordement à un mini-réseau. Elle a également mis en place l'examen bancaire de la certification verte qui

permet d'évaluer l'exposition des portefeuilles des banques aux actifs à faible teneur en carbone et à forte teneur en carbone sur la base d'une taxonomie établie.

D'autres initiatives ont été entreprises par la CBN, notamment :

- L'émission d'obligations vertes où le gouvernement fédéral du Nigeria (" FGN ") a lancé son plan de développement national ;
- Le plan de relance économique et de croissance ("ERGP") en avril 2017. Le Nigeria a émis une obligation verte souveraine de 10,96 milliards de nairas en décembre 2017, suivie par l'émission de 2 obligations vertes d'entreprises ;
- L'émission d'obligations vertes par d'autres entités comme Access Bank PLC et North South Power Company Limited avec des valeurs respectives de 15 milliards et de 8,5 milliards de nairas.

En outre, le gouvernement nigérian a lancé en 2013 la politique nationale sur le changement climatique, pour mettre en œuvre des mesures qui favoriseraient une croissance économique faible en carbone, durable et élevée. Le secteur bancaire s'est appuyé sur ce dispositif pour répondre aux vastes besoins d'investissement pour la transition vers une économie durable, sobre en carbone et résiliente au changement climatique.

Pour renforcer le financement de l'économie verte au Nigeria, d'autres défis restent à relever notamment :

- L'amélioration de l'accès aux programmes de financement mondiaux;
- Le renforcement du cadre de financement vert au Nigeria;
- La baisse du coût d'emprunt qui demeure encore plus élevé;
- La mise en adéquation entre les échéances des investissements dans les projets verts.

Sur le plan stratégique, les marchés financiers africains devraient explorer des produits et des services plus innovants susceptibles d'orienter davantage de capitaux vers le soutien de la transition vers l'économie verte. Par exemple, des investissements tels que les obligations de transition, les prêts liés à la durabilité et les obligations devraient être adoptés pour débloquer et élargir le champ des investissements. De leur côté, les banques et les institutions financières non bancaires devraient investir dans le renforcement des capacités techniques de leur personnel, en vue d'améliorer considérablement la compréhension des opportunités et de la gestion de la finance verte par leur personnel spécialisé. En outre, le secteur financier non bancaire (pensions et assurances) pourrait soutenir l'investissement dans des projets et des entreprises qui sont prêts à adopter des modèles d'entreprise durables et à élargir leur gamme de produits.

Quant aux Banques Centrales et les autres régulateurs du secteur financier, ils devraient mettre en place des politiques réglementaires visant à inciter les banques et les établissements financiers non bancaires à accroître leurs prêts en faveur des investissements verts.

S'agissant des institutions financières multilatérales, les banques de développement et les agences donatrices bilatérales, elles devraient être encouragées à fournir un financement climatique plus concessionnel sous forme de subventions ou de prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché aux gouvernements de l'Afrique Subsaharienne.

Enfin, les organisations gouvernementales et non gouvernementales devraient déployer des investissements spéciaux de recherche pour la fabrication d'infrastructures renouvelables qui méritent d'être mises en place au niveau local.

Réagissant aux préoccupations des participants, le Présentateur a indiqué que la question de l'économie verte en Afrique reste un dilemme car les pays africains ont besoin de transformer leurs ressources naturelles, dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A cet égard, il a recommandé d'exploiter les ressources de la manière la plus propre possible, de sorte à respecter les normes environnementales. Il a soutenu que des priorités doivent être fixées ainsi que le timing. Par ailleurs, après avoir rappelé que les Banques Centrales ne financent pas directement les opérateurs économiques et les agriculteurs, il a invité ces derniers à s'adresser aux banques, qui sont habilitées à recevoir des refinancements des Banques Centrales pour financer à leur tour les banques. Il a également recommandé aux opérateurs économiques de se tourner vers les institutions de microfinance pour leur financement.

Au total, les institutions financières ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique, au regard du déficit de financement énorme pour l'économie verte en Afrique. A cet égard, les institutions financières doivent activement adapter leurs pratiques de prêt et leurs structures de crédit conformément aux plans de mise en œuvre des objectifs relatifs au pic des émissions de CO₂ et à la neutralité carbone, et en combinaison avec leurs propres stratégies de développement, afin d'encourager le financement privé à passer des secteurs à forte consommation d'énergie et à fortes émissions à ceux où elles sont moindres. En outre, il convient de renforcer l'innovation dans la finance carbone et dans cette optique, les banques commerciales peuvent innover et développer des produits et services financiers liés au carbone.

Quant aux décideurs politiques et les autorités de régulation, ils devraient renforcer les mécanismes d'incitation et de contrainte pertinents, notamment le renforcement du soutien des outils de politique monétaire à la finance verte, la réduction de la pondération des risques des actifs de financement vert pour les banques commerciales et la sécurité des détenteurs d'obligations vertes.

S'agissant des autorités monétaires, il est nécessaire de mettre en place des politiques réglementaires visant à inciter les banques et les institutions financières non bancaires à augmenter leurs prêts aux investissements verts. En outre, elles devraient faciliter le développement d'une gamme de produits financiers qui orienteraient davantage de capitaux, y compris les prêts verts, les obligations vertes, etc. Par ailleurs, l'amélioration de la qualité de l'information sur le climat et l'harmonisation des normes mondiales en matière de financement vert constituent une priorité.

c) Le rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture en Afrique

Le premier sous-thème de la troisième session plénière : "*Le rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture en Afrique*" a été présenté par M. Youssouf SY, Chargé des Operations à la Société Financière Internationale (SFI). La présentation a porté sur les opportunités et les défis, les solutions et modèles émergents et l'approche ainsi que les produits de la SFI.

Le Présentateur a indiqué dans ses propos introductifs que la SFI est une Institution financière spécialisée de la Banque Mondiale qui fournit des solutions pour le développement du secteur privé, à travers des investissements sur mesure, des services en amont et des services de conseil dans 93 pays. Elle intervient en Afrique principalement dans le domaine de l'agro-industrie, avec un portefeuille d'investissement dans l'agro-industrie d'environ 4,0 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022, dont 9 % investis dans des opportunités en Afrique Subsaharienne.

Les interventions de la SFI visent à renforcer la sécurité alimentaire en augmentant la production, en réduisant les pertes et en augmentant les rendements et les revenus, à promouvoir le développement inclusif en mettant l'accent sur les opportunités pour les petits agriculteurs, les femmes et la gestion des risques. En outre, l'objectif visé par la SFI est également de soutenir la soutenabilité environnementale et sociale à travers l'aide apportée au secteur à réduire son empreinte carbone.

S'agissant du contexte, le Présentateur a soutenu que l'agriculture est cruciale pour l'Afrique, avec toutefois un déficit de financement important. En effet, l'agriculture contribue à environ 33% du PIB du continent et emploie environ 50% de sa population principalement dans le secteur informel. Les projections situent la hausse de la production alimentaire en Afrique à 70% pour pouvoir nourrir une population estimée à 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050. Le besoin de financement agricole pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Groupes d'Entraide (GE) est estimé à 144 millions de dollars US avec un déficit de 116 milliards de dollars, principalement dû aux facteurs suivants :

- La perception que l'agriculture est à haut risque, coûteuse et non rentable ;
- Les risques systématiques (marché et environnement) ;
- Le caractère informel de l'agriculture, avec des garanties limitées pour les agriculteurs et les petites entreprises ;
- Le manque de structuration des chaînes de valeur où opèrent de nombreux agriculteurs et petites entreprises.

Les prêts bancaires à l'agriculture en Afrique sont estimés à moins de 3%. Ils sont principalement destinés aux PME agricoles actives dans les chaînes de valeur structurées, orientées vers l'exportation et les cultures de rente (par exemple, le café, le cacao, le maïs, le riz, etc.). Généralement, il s'agit de prêts à court/moyen-terme, fortement garantis, avec des taux commerciaux supérieurs à 15%. En outre, les prêts sont principalement octroyés aux petits exploitants par des acteurs de la chaîne de valeur et des institutions financières communautaires. Seulement 3% proviennent des banques commerciales, mais les difficultés concernent le financement avant la récolte.

Le financement de l'agriculture présente d'énormes avantages car il contribue à augmenter la production et les ventes, ainsi que les revenus des agriculteurs et des PME agricoles. Il contribue également à accroître l'inclusion financière et la résilience dans les zones rurales en donnant accès à un ensemble de services financiers (épargne, assurance, crédit conditionnel). En outre, il facilite la formalisation et la commercialisation des pratiques des entreprises agricoles, ainsi que l'adaptation à un environnement en mutation (préférences des consommateurs, changement climatique).

Des évolutions ont été enregistrées dans l'agriculture dont les principales sont l'accroissement de la productivité grâce aux nouvelles technologies, aux outils et méthodes qui contribuent à augmenter les rendements et à réduire les coûts. En outre, les innovations

technologiques peuvent offrir de meilleures opportunités de soutenir et de financer les entreprises agricoles. Il est également noté une intégration verticale accrue des entreprises en vue d'optimiser leur chaîne de valeur. En revanche, d'autres évolutions telles que les changements climatiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales et celles liées à la COVID-19 ainsi que la crise de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays africains sont susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les échanges.

Par ailleurs, les besoins de financement accrus du secteur agricole en Afrique, peuvent offrir de nouvelles opportunités aux institutions financières, ainsi que de nouveaux défis. En effet, l'Afrique constitue un vaste marché potentiel, avec une gamme de clients ayant d'importants besoins de financement collectif. Les besoins de financement annuels ressortiraient à 144 milliards de dollars US pour environ 48 millions de ménages et au moins 130 000 PME agricoles. En outre, les portefeuilles peuvent être diversifiés grâce à l'expansion dans de nouveaux segments mal desservis.

S'agissant des principaux défis, il convient de noter le manque de données pour évaluer la solvabilité, le coût élevé du service lié aux prêts, l'absence de collatéral et les risques systémiques importants.

Pour relever ces défis, il serait souhaitable de collecter de nouvelles données numériques liées aux chaînes de valeur afin de pallier le manque de données. D'autres mesures visant à la maîtrise des canaux financiers et au développement de partenariats avec des agrégateurs dans les chaînes de valeur et des agents bancaires pourraient contribuer à réduire les coûts élevés du service. En outre, de nouvelles formes de garantie mobilière (stocks, machines, matériel, etc.) et des promesses de production future, ainsi que la notation de crédit basée sur des données alternatives qui met moins l'accent sur les garanties « dures » pourraient être mises en place afin de résoudre les problèmes de garanties des prêts. Enfin, les risques systémiques pourraient être atténués à travers la souscription d'une police d'assurance et des prêts pour l'agriculture intelligente face au climat.

Par ailleurs, il convient de noter que des solutions et des modèles émergents visant la transformation numérique dans la finance agricole existent. En effet, la numérisation, les technologies numériques et les entreprises technologiques ont le potentiel de transformer l'agriculture grâce à de nouveaux systèmes qui améliorent la productivité, l'efficacité et la transparence, ce qui peut être avantageux pour les agriculteurs, les consommateurs et d'autres parties connexes, comme les institutions financières.

Parmi les acteurs émergents du secteur agricole, certains Agtechs ont considérablement tiré parti des outils numériques et des données pour améliorer leur proposition de valeur aux agriculteurs afin de fournir ou de faciliter des crédits en plus des Services à Valeur Ajoutée (SVA). Il s'agit des prêts directs consistant à utiliser des capitaux propres ou des financements externes de banques et autres, et à assumer pleinement l'exposition au risque de crédit des agriculteurs. Des partenariats noués avec des institutions financières AgTechs permettent de fournir l'écosystème et les données/informations des agriculteurs, et les institutions financières IF (banques et IMF) fournissent aux Institutions financières de crédit et aux Agtechs un accord sur l'exposition au risque de crédit.

Pour ce qui concerne l'approche et les produits de la SFI, le Présentateur a indiqué qu'elle a développé une approche intégrée et globale, en mettant en place des services d'investissement répondant aux besoins de la Banque, à travers des financements par emprunt, par actions, une gestion des risques liés au bilan et un financement basé sur le

rendement pour les institutions financières clientes. La SFI fournit également des services en amont en faveur principalement du secteur privé et des investisseurs potentiels, dont l'objectif est de financer des investissements bancables. En outre, elle fournit une expertise en services de conseil aux banques dans les six domaines suivants :

- Exploration de données et analyse client ;
- Canaux de vente, image de marque et marketing ;
- Etudes de marché et stratégie ;
- Alignement organisationnel et formation du personnel ;
- Segmentation Client et proposition de valeur ;
- Services de produits financiers et non financiers.

La SFI travaille avec les institutions financières et les acteurs agricoles afin de construire des écosystèmes à l'avenir. Les analyses approfondies de l'agro-technologie et de l'agro-industrie constituent la base des engagements de la SFI dans l'avenir, qui visent à améliorer la productivité agricole, à renforcer les liens et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et à élargir l'accès au financement et à l'assurance, ainsi qu'à s'adapter aux impacts environnementaux.

Par ailleurs, la SFI gère le Guichet du Secteur Privé du Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (PMASA-GSP), qui est un mécanisme multilatéral visant à aider à la mise en œuvre des engagements pris par le G20 pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les pays à faible revenu.

En collaboration avec la SFI, le PMASA-GSP utilise des solutions de financement mixte et l'expertise ainsi que ses connaissances pour investir dans des projets qui pourraient ne pas attirer de financement commercial, en raison des risques élevés perçus dans le secteur agricole. Avec un montant de 436 millions de dollars américains déployés, ce programme vise à atteindre 4,5 millions d'agriculteurs, à travers 81 projets d'investissement dans 27 pays. Le Canada, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Etats-Unis constituent les donateurs actuels du PMASA.

En Afrique, la SFI a réalisé des opérations avec des banques, en collaboration avec des acteurs du secteur agricole. Il s'agit notamment des opérations :

- BOA/agCelerant au Sénégal en 2023, qui constitue un mécanisme de partage de risques pour soutenir les prêts de la BOA aux petits producteurs de riz et aux petites entreprises productrices de riz au Sénégal en 2023. La banque BOA tirera parti du soutien d'agCelerant, une technologie agricole qui offre des solutions fondées sur les données et de la formation aux agriculteurs pour accroître leur productivité ;
- KCB/TWIGA au Kenya en 2021, qui est une facilité de partage des risques pour soutenir les prêts de KCB aux agriculteurs contractuels de taille moyenne qui font partie de la chaîne d'approvisionnement de Twiga, une entreprise agrotechnologique qui fournit aux fournisseurs et aux consommateurs des fruits et légumes frais provenant des agriculteurs ;
- Standard Chartered/Sodecoton au Cameroun en 2017 qui constitue une facilité (prêt de 16 millions d'euros) de pré-exportation par Standard Chartered à Sodecoton, société d'Etat qui achète tout le coton du pays ;
- SIB/Cargill en Côte d'Ivoire en 2015 qui est une opération de garantie d'un portefeuille de crédit-bail (plus de 6 millions de dollars américains) à la Société Ivoirienne de Banque (SIB), qui a apporté un financement à moyen terme aux

coopératives qui fournissaient du cacao à Cargill, ce qui leur a permis de louer les camions et de transporter plus facilement les haricots sur les marchés.

Pour conclure, le Présentateur a souligné que la numérisation constitue une solution à la problématique de financement du secteur agricole en Afrique. Il a mis l'accent sur les partenariats et les collaborations entre les acteurs et les institutions financières, à travers une approche groupée afin de fournir des services financiers et non financiers aux agriculteurs et aux entreprises qui évoluent dans le secteur. Enfin, il a relevé que la mise en place d'infrastructures financières efficaces devrait permettre d'améliorer le financement de l'agriculture en Afrique.

En réponse aux préoccupations des participants suite à son exposé, le Présentateur a précisé qu'il existe plusieurs actions et initiatives pour le financement de l'agriculture au niveau de la SFI. Il a souligné que les institutions financières ne peuvent pas assurer la couverture de tous les besoins de financement du secteur, estimés à 1,6 milliard de dollars américains. Prenant le cas du Cameroun, il a indiqué que le partenariat noué avec des acteurs, notamment financiers a permis d'obtenir des résultats satisfaisants. En d'autres termes, tous les acteurs ont leur partition à jouer afin de renforcer le financement vert.

Au total, le secteur financier joue un rôle essentiel dans la promotion de l'agriculture en fournissant des services de financement, d'investissement et de gestion des risques aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires. Il peut bénéficier au secteur agricole en fournissant les outils de gestion des capitaux et des risques nécessaires pour soutenir la croissance et le développement. En outre, les institutions financières devraient travailler avec les banques pour aider à renforcer le financement de la chaîne de valeur et d'approvisionnement agricole, le financement climatique pour les entreprises agroalimentaires, les modèles d'évaluation des risques et la notation numérique pour l'agriculture. En outre, les banques devraient tirer parti des technologies agricoles pour améliorer la proposition de valeur aux agriculteurs, soit par le biais de prêts directs ou de partenariats avec des institutions financières. Par ailleurs, une assistance pourrait être fournie aux institutions de microfinance en vue de développer des modèles de scoring numériques, des portefeuilles électroniques et des paiements mobiles, avec le renforcement des compétences des agents de crédit en milieu rural.

d) Le rôle des Banques Centrales dans le changement climatique - Une perspective Européenne

Le deuxième sous-thème de la troisième session plénière : « *Le rôle des Banques Centrales dans le changement climatique – une perspective européenne* » a été présenté par M. Gilles NOBLET, Conseiller Principal, Directeur Général des Relations Internationales et Européennes à la Banque Centrale Européenne (BCE). La présentation a porté notamment sur l'insécurité alimentaire, la coopération internationale sur le changement climatique et l'importance des plans de transition alignés de Paris, ainsi que le renforcement des capacités.

Le Présentateur a indiqué que selon la Conférence mondiale sur l'alimentation, la sécurité alimentaire est la capacité « d'assurer la disponibilité et la stabilité des prix des denrées alimentaires de base au niveau international et au niveau national ». Ainsi, les personnes en situation de pauvreté sont particulièrement vulnérables à l'inflation alimentaire. A cet égard, il convient de ramener l'inflation à la cible pour assurer la sécurité alimentaire et éviter les effets de second tour, tout en maintenant les attentes en matière d'ancrage d'inflation.

Des impacts inflationnistes plus importants sont attendus en Europe du Sud si les chocs climatiques exercent une pression à la hausse persistante sur l'inflation alimentaire.

Pourtant, les mesures de politique monétaire de la BCE sont axées sur l'inflation globale et n'ont aucun contrôle sur les prix relatifs. Ainsi, la stabilité des prix est essentielle à la sécurité alimentaire.

Le changement climatique a deux canaux de transmission principaux, à savoir le canal des politiques de transition et celui des conditions climatiques extrêmes. Pour le premier canal, deux principales politiques ont été prises, notamment l'atteinte par l'UE de la neutralité carbone d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction des émissions de 55% d'ici 2030. En outre, il a été mis en place un système européen d'Echange de Quotas d'Emission (EQE), qui est un système de plafonnement et d'échange qui entraînera une hausse contenue mais persistante des prix de l'énergie et de l'inflation globale. S'agissant du canal des conditions météorologiques extrêmes, il est anticipé une augmentation tendancielle du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes dans l'UE ainsi que de la volatilité de l'inflation, en particulier de l'inflation alimentaire.

Par exemple, selon les résultats des travaux réalisés par la BCE sur l'inflation alimentaire (à paraître), la vague de chaleur de l'été 2022 a augmenté l'inflation des prix des denrées alimentaires dans l'UE de 0,7 point de pourcentage et le réchauffement futur prévu pour 2035 pourrait amplifier l'impact de ces températures extrêmes de 50%.

Au niveau de la coopération internationale sur le changement climatique, une coopération mondiale a été développée afin de relever les défis, à l'échelle mondiale. A cet égard, plusieurs actions sont menées, notamment la mise en place de plate-forme sur la finance durable, du Réseau sur la finance durable, ainsi que le Réseau de Verdissement du Système Financier (RVSF) dont la BCE est membre. La BCE participe également à plusieurs organismes européens et internationaux travaillant sur les questions climatiques.

Par ailleurs, le Groupe de Travail cadre du G20 se concentre sur l'insécurité alimentaire. A cet égard, Les dirigeants s'engagent à "prendre des mesures pour promouvoir la sécurité alimentaire et énergétique et pour soutenir la stabilité des marchés (Déclaration du G20 à Bali en 2022). Selon les travaux du RVSF, la perte de biodiversité peut avoir de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et les rendements agricoles, ce qui pourrait entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires.

Au regard des risques climatiques, il est important d'agir maintenant pour le climat. En effet, l'atténuation du changement climatique peut considérablement réduire les effets du changement climatique à l'avenir. Bien que l'ambition politique de limiter le changement climatique peut représenter une opportunité à long terme, elle peut toutefois accroître le risque de transition. Le stress test climatique effectué par la BCE sur l'ensemble de l'économie montre que les coûts à long terme du risque physique sont bien plus élevés que les coûts à court terme de la transition verte. Un consensus s'est dégagé sur le fait qu'une augmentation substantielle de la finance durable est nécessaire pour financer la transition et l'adaptation. Selon le PNUD (2022), la transformation mondiale vers une économie à faible émission de carbone, conformément à l'accord de Paris, nécessiterait des investissements de l'ordre d'un milliard d'euros. Le financement de l'Accord de Paris pourrait nécessiter des investissements d'au moins 4.000 à 6.000 milliards dollars américains par an.

Par ailleurs, des plans de transition crédibles sont essentiels pour renforcer le financement de la lutte contre le changement climatique. En effet, ils représentent des documents stratégiques permettant de traduire les engagements futurs en actions concrètes et de suivre les progrès accomplis. Au regard de l'interdépendance des efforts de transition, tous les acteurs économiques devraient intensifier leurs efforts.

Des instruments de financement climatique innovants et mixtes sont disponibles. Ainsi, le secteur public peut jouer un rôle de catalyseur dans le financement requis pour la transition climatique. En outre, le financement mixte pourrait constituer un catalyseur pour le financement du secteur privé pour les actions climatiques en rééquilibrant la structure risque-rendement. L'ampleur actuelle du financement mixte pour l'investissement durable dans les marchés émergents et les économies en développement reste extrêmement importante. Toutefois, elle reste extrêmement limitée dans les économies émergentes et en développement.

Pour permettre aux Banques Centrales de mieux remplir leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, il est essentiel de renforcer leurs capacités, en adoptant une approche modulaire adaptée aux différents publics et niveaux de connaissances. Ainsi, des formations introductives peuvent se faire par le biais d'un tutoriel en ligne, et les formations plus avancées pour les ressources déjà qualifiées à travers une interaction en direct ou des séminaires/débats. A cet égard, le Centre du Changement Climatique de la BCE a lancé une initiative en 2022 visant notamment à améliorer l'offre de formation sur le climat à la BCE. Par ailleurs, il vise à accroître la sensibilisation aux risques climatiques et environnementaux, en vue d'une meilleure compréhension non seulement d'un cadre politique complexe et en évolution rapide mais également des scénarios et des hypothèses sous-jacentes.

En outre, la BCE a mené plusieurs efforts de formation, notamment le parcours d'apprentissage de la BCE sur le risque climatique et environnemental destiné aux Banquiers Centraux et aux Superviseurs Bancaires. Elle a également fondé en 2021 l'Alliance pour la Formation Climatique (AFC) fondée en 2021, qui est une plateforme ouverte pour partager les connaissances et promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion des risques climatiques. En outre, elle participe à deux projets en cours du (RVSF), à savoir :

- La plateforme SKILL (Bibliothèque d'Apprentissage de la Connaissance et de l'Information sur le Développement Durable) du RVSF, disponible en ligne via le site de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) ;
- La rédaction d'un guide de formation sur les risques climatiques et environnementaux afin d'aider les membres du RVSF à organiser et concevoir des initiatives de renforcement des capacités.

Dans ce cadre, il est également prévu une prochaine sensibilisation continentale africaine du RVSF en juin 2023 en collaboration avec la National Bank of Rwanda (NBR).

Pour mieux traiter les questions de changement climatique, la BCE a développé une coopération avec les Banques Centrales du monde entier en matière climatique. Elle coopère également dans le monde régulièrement avec des organisations régionales de Banques Centrales telles que l'ABCA. D'autres projets avec l'Afrique sont également en cours de préparation.

Pour conclure, le Présentateur a mis l'accent sur le rôle que les Banques Centrales pourrait jouer dans la lutte contre le changement climatique, au regard de l'importance de leur répercussion macroéconomiques et des risques potentiels pour les institutions financières ainsi que pour la stabilité du système financier. Il a également soutenu que la stabilité des prix est une condition préalable à une transition ordonnée. Au regard de l'impact visible du changement climatique sur l'économie mondiale, il est urgent de renforcer la transition climatique car les plans de transition peuvent jouer un rôle important en attirant les financements climatiques nécessaires. Ainsi, la nécessité d'une coordination internationale pour lutter contre le changement climatique s'impose, au regard de sa portée mondiale.

Réagissant aux commentaires des participants suite à son exposé, le Présentateur a indiqué que le Réseau de Verdissement du Secteur Financier joue un rôle important dans la cohérence des scénarios. Dans le cadre de ses actions, la BCE intègre la stratégie du changement climatique, à travers un contrôle de l'exposition des banques au risque climatique et la production de rapports, de façon régulière, afin d'évaluer les progrès enregistrés dans ce domaine qui restent mitigés, en terme absolu. La BCE fait également la promotion des obligations vertes, à travers leur émission.

3.2. Session plénière 2 : Expériences des Banques Centrales de l'ABCA

Quatre Banques Centrales de l'ABCA ont partagé leurs expériences concernant le thème principal du séminaire.

3.2.1. Bank of Ghana (BoG)

Le secteur agricole est principalement alimenté par les sous-secteurs de la culture, du cacao et du bétail. Il est largement caractérisé par une main-d'œuvre non qualifiée, une faible utilisation de la technologie et une forte dépendance de la pluie. La contribution du secteur agricole au PIB a diminué au fil des ans par rapport aux secteurs des services et de l'industrie. Cela peut être dû à plusieurs facteurs, notamment l'impact négatif du changement climatique sur le secteur agricole.

L'impact du climat se manifeste par des épisodes de sécheresse, des hausses de température, des inondations, etc. qui ont conduit à la dégradation des sols, à l'épuisement des poissons dans les océans et à la réduction de l'approvisionnement en denrées alimentaires (ce qui a invariablement augmenté l'importation de produits alimentaires) et des effets de second tour sur la macroéconomie. En particulier, l'importance des prix des denrées alimentaires dans le panier de la ménagère donne une indication de l'impact des risques climatiques sur la performance macroéconomique du Ghana.

Le secteur bancaire ghanéen est particulièrement exposé aux risques climatiques, notamment à travers ses transactions avec le secteur agricole en matière de garanties financières ainsi que de prêts et d'avances (facilités de crédit).

Des défis tels que la perception à haut risque du secteur agricole résultant de l'augmentation des Prêts Non Productifs (PNP) dans les prêts accordés au secteur agricole et le manque d'outils adéquats de gestion des risques, limitent le soutien apporté au secteur par les banques. La Bank of Ghana et le gouvernement ghanéen ont initié diverses actions stratégiques pour relever ces défis à travers une "lentille de durabilité", d'où l'introduction des Principes Bancaires durables au Ghana.

Plus précisément, la Banque Centrale a pris en compte, dans ses processus de supervision, les facteurs relatifs à l'environnement et au climat. Les institutions financières réglementées sont censées présenter périodiquement des rapports sur les facteurs liés au climat et renforcer les capacités de leurs employés en matière de risques financiers liés à l'investissement Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) et au climat.

La Banque Centrale a également rejoint des organismes internationaux sur le financement vert et durable tels que le Réseau Banque et Finance Durables, Alliance pour l'Inclusion Financière et le Réseau pour le Verdissement du Système Financier. Cela vise à améliorer ses capacités en matière de financement vert et à acquérir de l'expérience en matière de collecte de données sur les questions liées au changement climatique.

A l'avenir, la Bank of Ghana a l'intention d'intégrer le risque financier lié au climat dans les piliers 2 et 3 du dispositif de Bâle sur les fonds propres réglementaires et les tests de résistance dans son cadre de référence.

La Banque a également l'intention d'élaborer des lignes directrices spécifiques sur la gestion des risques financiers liés au climat pour le secteur bancaire afin d'améliorer la résilience du secteur face au changement climatique.

3.2.2. Banque de la République du Burundi

L'Afrique est un continent particulièrement vulnérable face au changement climatique essentiellement le secteur agricole qui est l'un des premiers touchés par ce phénomène. Le secteur agricole en Afrique est aussi le secteur économique de la plupart des pays africains, et la majorité de la population africaine vit de l'agriculture. Face à ces changements, les défis du développement du secteur agricole en Afrique, levier du développement économique du continent, sont très importants.

La récente hausse excessive des prix agricoles due aux effets du changement climatique a montré que les progrès réalisés pour diminuer la faim étaient fragiles et que des millions de personnes pouvaient basculer rapidement dans l'insécurité alimentaire. Cela a mis aussi en évidence la vulnérabilité des pays africains trop dépendants des importations agricoles, qui ont été les plus touchés par la crise et dû baisser la fiscalité pour essayer de limiter l'impact des hausses de prix.

Les défis majeurs auxquels les pays Africains font face dans le développement du secteur agricole sont notamment l'accélération des dérèglements climatiques, l'accès au financement de l'Agriculture (d'où le rôle des apports du secteur financier) et la prévalence de l'agriculture de subsistance. Le Burundi en connaît aussi ces défis. Comme atouts, le Burundi ainsi que d'autres pays africains répertorient un climat permettant une gamme variée de cultures, un réseau hydrographique dense, une population laborieuse, une existence des marais et plaines fertiles, des services d'appui à la production, de marché national et régional.

Le secteur agricole au Burundi s'articule sur la politique de l'Etat, du climat et de l'économie du pays. L'Agriculture contribue à plus de 46% dans le PIB et constitue le principal pourvoyeur de matières premières à l'agro-industrie. Elle occupe 84% de la population correspondant à 1.740.546 ménages (Rapport ENAB 2016-2017), fournit 95% de l'offre alimentaire et plus de 80% des recettes d'exportations.

Pendant longtemps, la politique agricole du Burundi a été fondée sur les objectifs d'autosuffisance alimentaire, d'amélioration de la situation nutritionnelle de la population, d'accroissement des devises par l'amélioration et la diversification des exportations. Elle contribue au développement des petites et moyennes entreprises du secteur agricole, de l'artisanat et des services, tout en réduisant la pression sur les terres.

Au Burundi, les différentes politiques de développement économique et social ont toujours privilégié le secteur agricole comme moteur de la croissance économique. A cet égard, le Burundi s'est doté de cette vision : « D'ici 2030, une agriculture respectueuse de l'environnement, garantissant une sécurité alimentaire et nutritionnelle à toute la population du Burundi et assurant un revenu décent aux acteurs sectoriels », en vue d'accomplir la

mission d'atteindre le seuil de "faim zéro" et réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2030 (dans le cadre de soutenir le Plan National de Développement : PND, répondant aux ODD).

3.2.3. Banque Centrale du Congo (BCC)

La République Démocratique du Congo (RDC) est Partie à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), depuis 1997. Elle vise entre autres, la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toutes perturbations du système climatique mondial. Avec la fin de la période d'engagement du Protocole de Kyoto, l'Accord de Paris a été adopté. Son objectif principal est de maintenir l'augmentation de la température mondiale "bien en dessous" de 2°C en s'efforçant de la limiter à 1,5°C.

A cet effet, la RDC s'est résolument engagée à contribuer à l'atteinte de cet objectif mondial, tout en prenant en compte les enjeux de la modernisation et de développement durable, y compris les efforts de l'adoption d'une trajectoire de développement à faible émission carbone et ce, dans un contexte d'émergence.

Pour répondre à l'appel au relèvement de l'ambition, la RDC a entrepris de rehausser ses objectifs d'atténuation et d'adaptation, et accélérer les réformes forestières, foncières, et d'aménagement du territoire pour contribuer de manière efficace à la lutte contre la pauvreté. Sa cible actuelle est de réduire de 21% ses émissions et ce, en prenant en compte le secteur « Déchets », non visé dans la première soumission, pour un coût global estimé à 48,68 milliards de dollars américains.

Ainsi, la Banque Centrale du Congo, en tant que partie prenante dans la mise en œuvre de la CDN, s'évertue dans un processus de verdissement du système financier mais aussi concoure au financement innovant du secteur agricole.

3.2.4. Banco de Moçambique

A. Présentation

Le Mozambique est l'un des pays les plus vulnérables au monde en ce qui concerne les chocs climatiques. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le Mozambique a été classé, en 2015, au premier rang des pays les plus vulnérables au changement climatique en Afrique. En moyenne, au moins deux cyclones suivis d'inondations frappent chaque année le pays, entraînant d'énormes pertes économiques.

La fréquence et l'intensité des événements météorologiques tendent à augmenter les pertes économiques. Par exemple, l'impact économique du changement climatique sur l'économie était supérieur de 1 milliard de dollars en 2019 par rapport à l'année 2000, avec les cyclones IDAI et Kenneth. Le secteur agricole, qui contribue à 25% du PIB, a été le plus touché en 2019.

Toutefois, le pourcentage de crédit à l'agriculture reste relativement faible avec une moyenne de 2% au cours des cinq dernières années, même avant la période de la pandémie de COVID-19.

B. Impact macroéconomique des chocs climatiques

Sur le PIB : l'impact a été ressenti principalement par le secteur agricole. Par exemple, le cyclone IDAI a fait chuter le taux de croissance du PIB à 1,8% en 2019, soit le taux le plus bas des 20 dernières années.

Sur l'inflation : le choc dans le secteur agricole limite l'approvisionnement en denrées alimentaires, ce qui entraîne des pressions inflationnistes ;

Sur le secteur financier : de 2019 à 2020, les Prêts Non Performants (PNP) se sont accrus, sous l'effet partielle de l'impact des cyclones IDAI et Kenneth sur les performances des entreprises, qui ont été aggravées par la pandémie de COVID-19.

C. Contribution de la Banco de Moçambique au financement de l'agriculture et à l'économie verte

Avant tout, il convient de noter que l'objectif principal de la Banco de Moçambique est d'assurer la stabilité des prix. L'actuelle loi bancaire ne fait référence à aucun objectif lié à la croissance ou au développement économique.

Cependant, nous avons quelques initiatives liées au développement au sein de la Banque Centrale où elle joue un rôle intermédiaire :

- Avec le soutien financier de la Coopération Financière Allemande à travers la Banque de Développement KfW, la Banco de Moçambique finance les entreprises par l'intermédiaire des banques commerciales. Les ressources sont destinées aux micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ER/EE) ont constitué le premier groupe de bénéficiaires, couvrant 2.869 PME avec un montant total de 16,7 millions d'Euro (depuis décembre 2014).
- Le secteur agricole a été le deuxième groupe de bénéficiaires, couvrant 1.414 PME pour un montant de 10,0 millions d'euros (depuis décembre 2014).

D. Défis et perspectives

- Comprendre le mécanisme de transmission de la politique monétaire afin de saisir les effets des chocs climatiques ;
- Il est essentiel d'évaluer correctement les risques physiques et de transition pour les atténuer ;
- Développer des outils macro prudentiels pour comprendre les risques climatiques (Stress Test avec la composante des risques climatiques) ;
- Assurer la convergence macroéconomique régionale dans le contexte de chocs extrêmes et inattendus nécessite une coopération régionale et internationale ;
- Créer un cadre juridique pour promouvoir la transition verte (promouvoir le financement vert dans le secteur financier).

4. SESSIONS DE GROUPE

Les délégués ont délibéré sur trois sujets lors des ateliers.

Atelier Groupe I : « Financement de l'économie verte et insécurité alimentaire en Afrique: quels dispositifs à adopter par les Banques Centrales ? »

I. Contexte

La question du changement climatique a attiré l'attention du monde entier et les appels à la transition vers une économie verte se multiplient. L'Afrique, continent très vulnérable aux effets du changement climatique, n'échappe pas à cette transition. Cependant, le financement de l'économie verte en Afrique a été identifié comme un défi majeur et les ressources disponibles pour financer une telle transition sont limitées.

En outre, le continent est également confronté au défi de l'insécurité alimentaire, une grande partie de sa population n'ayant pas accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive. Ce défi a été exacerbé par le changement climatique qui a eu des répercussions négatives sur l'agriculture et les systèmes alimentaires du continent.

Etant donné le rôle des Banques Centrales dans la régulation des politiques monétaires et la supervision des systèmes financiers, elles ont un rôle essentiel à jouer pour relever ces deux défis. Les Banques Centrales peuvent mettre en œuvre des mécanismes qui favorisent le financement de l'économie verte tout en s'attaquant à l'insécurité alimentaire.

2. Questions clés

- Impacts du changement climatique et adaptation : L'Afrique est vulnérable aux effets néfastes du changement climatique, notamment l'évolution des conditions météorologiques, des sécheresses récurrentes et des inondations qui font peser des risques importants sur la production agricole. Les petits exploitants agricoles, qui constituent l'épine dorsale de la production alimentaire du continent, sont particulièrement vulnérables à ces défis liés au climat. L'adaptation au changement climatique comprend des systèmes d'aide à l'information, tels que des systèmes d'observation du climat et d'alerte précoce.
- Potentiel en matière d'énergies renouvelables : L'Afrique possède de vastes ressources inexploitées en matière d'énergies renouvelables, notamment solaires, éoliennes, hydroélectriques et géothermiques. La transition vers les énergies renouvelables permet non seulement d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de favoriser la croissance économique, la création d'emplois et la sécurité énergétique.
- L'agriculture durable : La promotion de pratiques agricoles durables peut renforcer la sécurité alimentaire, réduire la déforestation et préserver la biodiversité. L'investissement dans des techniques agricoles intelligentes sur le plan climatique, dans des systèmes d'irrigation efficaces et dans la diversification des cultures peut améliorer la productivité tout en minimisant les incidences sur l'environnement.
- La croissance démographique : La population de l'Afrique devrait doubler d'ici 2050, ce qui accentuera la pression sur des ressources et une production agricole déjà

limitées. Il est essentiel de garantir la sécurité alimentaire pour éviter la faim, la malnutrition et les troubles sociaux.

- Défis agricoles : L'agriculture africaine est confrontée à de nombreux défis, notamment un accès limité au crédit, des techniques agricoles dépassées, des infrastructures inadéquates et des pertes après des récoltes importantes. Ces facteurs contribuent à une faible productivité et entravent le développement du secteur agricole.
- Prévention de la pollution et lutte contre celle-ci : Il s'agit notamment du traitement des eaux usées, du contrôle des gaz à effet de serre (GES), de l'assainissement des sols, de la gestion des déchets basée sur les 3R (réduction, réutilisation, recyclage) et de la transformation des déchets en énergie, ainsi que de l'analyse de la surveillance environnementale qui y est associée.
- Gestion durable des ressources naturelles vivantes et des problèmes d'utilisation des sols : il est question notamment de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de la sylviculture durables sur le plan environnemental, de la lutte intégrée contre les ravageurs, de la lutte contre les mauvaises herbes et de l'irrigation au goutte-à-goutte.
- Questions relatives à la conservation de la biodiversité terrestre et aquatique : cela concerne principalement la protection des environnements côtiers, marins et des bassins versants.
- Les questions liées aux transports propres : il s'agit notamment des véhicules de nouvelle génération économes en énergie, des transports publics, des chemins de fer, des bicyclettes, des transports non motorisés et multimodaux, des infrastructures pour les véhicules à énergie propre et de la réduction des émissions nocives.
- Questions relatives à la gestion durable de l'eau : il est question notamment d'infrastructures durables pour l'eau propre et/ou potable, de systèmes durables de drainage urbain, de formation fluviale et d'autres formes d'atténuation des inondations.
- Questions relatives aux produits, aux technologies de production et aux processus éco-efficaces : Il s'agit notamment du développement et de l'introduction de produits plus respectueux de l'environnement, écolabellisés ou certifiés, et d'emballages utilisant des ressources recyclables ou renouvelables ou d'autres matériaux qui réduisent la charge sur l'environnement.
- Questions relatives aux bâtiments écologiques : cela concerne principalement des questions relatives aux bâtiments verts nouvellement construits ou rénovés qui non seulement sont économes en énergie mais abordent également un large éventail de questions telles que la consommation d'eau ou la gestion des déchets en conformité avec les normes nationales ou avec une certification environnementale qui démontre un niveau élevé d'efficacité dans le système de certification environnementale préféré.

III. Défis

- Des ressources financières limitées : le financement de l'économie verte et la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique sont entravés par la pénurie de fonds. L'insuffisance des ressources financières est un obstacle majeur à la mise en œuvre d'initiatives durables et à l'investissement dans le développement agricole.
- Des infrastructures inadéquates : le manque d'infrastructures solides, notamment de réseaux de transport, de systèmes d'irrigation et d'installations de stockage, entrave la productivité agricole et l'accès aux marchés. Des infrastructures inadéquates empêchent la distribution efficace des denrées alimentaires et entravent la croissance de l'économie verte.
- Faibles capacités institutionnelles : de nombreux pays africains sont confrontés à des défis liés à la faiblesse de leurs capacités institutionnelles, notamment en ce qui concerne l'expertise technique, les cadres réglementaires et les structures de gouvernance. Le renforcement des capacités institutionnelles est essentiel pour une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficaces des politiques et des programmes ciblant l'économie verte et la sécurité alimentaire.
- Des priorités de développement concurrentes : des ressources et une attention limitées sont allouées à l'économie verte et à l'insécurité alimentaire, ce qui entraîne un manque d'investissements et de progrès durables dans ces domaines.
- Recherche d'un équilibre entre les objectifs traditionnels de la politique monétaire et le développement durable : les Banques Centrales se concentrent traditionnellement sur le maintien de la stabilité des prix, la gestion de l'inflation et la promotion de la croissance économique. L'intégration des objectifs de durabilité et de la finance verte dans leurs mandats exige des Banques Centrales qu'elles trouvent un équilibre entre ces objectifs, ce qui peut amener à faire des compromis et d'ajuster leurs cadres stratégiques.
- Accès limité aux technologies respectueuses du climat.
- Volonté politique de mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre le changement climatique.

IV. Mécanisme recommandé

- Instruments de politique monétaire : les Banques Centrales devraient utiliser des instruments de politique monétaire tels que les taux d'intérêt, les réserves obligatoires et les opérations d'open market pour encourager les investissements dans l'économie verte. En offrant des conditions de financement favorables aux projets verts, les Banques Centrales peuvent orienter les capitaux vers des initiatives durables.
- Modification de la réglementation de base des Banques Centrales afin d'y inclure une fonction ou un mandat de développement, ainsi que de la réglementation secondaire pertinente et de ses instruments de mise en œuvre (tels que les structures et les instruments appropriés, par exemple les entités à vocation spéciale ou les unités au sein de la Banque Centrale). Cela permettra une intervention directe des Banques

Centrales dans des initiatives de développement telles que la finance verte et durable visant à réduire l'insécurité alimentaire.

- Les Banques Centrales devraient élaborer des stratégies et des cadres réglementaires pour l'inclusion financière et la finance durable qui comprennent le soutien à l'accès des micro, petites et moyennes entreprises aux services financiers et non financiers, la finance durable pour l'économie verte, l'insécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement durable.
- Obligations vertes, prêts verts, assurances vertes et autres instruments financiers : les Banques Centrales peuvent encourager le développement d'obligations vertes, de prêts verts et de directives d'assurance verte conçus pour attirer des financements à l'échelle mondiale pour des projets respectueux de l'environnement et pour minimiser la destruction de l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Directives pour des pratiques bancaires durables : les Banques Centrales devraient élaborer et mettre en œuvre des directives visant à promouvoir des pratiques bancaires durables. Ces directives peuvent inclure l'intégration d'évaluations des risques environnementaux et sociaux dans les décisions de prêt, la fixation d'objectifs de durabilité et l'encouragement de l'adoption de principes de financement durable par les banques commerciales.
- Innovation financière, recherche et données : les Banques Centrales peuvent soutenir la recherche et le développement dans le domaine de la finance verte et encourager l'innovation financière. Cela peut impliquer (i) d'explorer de nouveaux instruments financiers, (ii) d'encourager les partenariats avec les universités et les experts de l'industrie, (iii) de fournir un financement pour la recherche et le développement des technologies vertes, et (iv) d'explorer les partenariats avec les banques commerciales sur la façon de gérer les portefeuilles agricoles.
- Financement de l'agriculture : les Banques Centrales devraient développer des mécanismes de financement ciblés pour soutenir les petits exploitants et les entreprises agricoles. Il peut s'agir de fournir des facilités de crédit/garanties, de réduire les taux d'intérêt, etc.
- Microfinance verte : les Banques Centrales devraient encourager la création d'institutions de microfinance vertes qui accordent des prêts à petite échelle aux agriculteurs et aux communautés rurales pour une agriculture intelligente face au climat, des solutions d'énergie renouvelable et des pratiques de gestion durable des terres.
- Inclusion financière : les Banques Centrales devraient promouvoir l'inclusion financière en élargissant l'accès aux services financiers dans les zones rurales et marginalisées. En améliorant l'éducation financière, en facilitant les solutions bancaires mobiles et en soutenant les institutions financières communautaires, les Banques Centrales peuvent donner aux individus et aux communautés les moyens d'investir dans des pratiques agricoles durables.

Atelier du Groupe II : « Sécurité alimentaire et inflation en Afrique : Vue d'ensemble, défis et perspectives »

Vue d'ensemble de l'insécurité alimentaire et de l'inflation en Afrique

L'insécurité alimentaire et l'inflation sont deux problèmes critiques qui se renforcent et auxquels sont confrontés de nombreux pays d'Afrique. Selon le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, la sécurité alimentaire est assurée lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Dans ce cas, l'accès comprend quatre dimensions, à savoir, la disponibilité physique de la nourriture en termes d'approvisionnement, l'accès économique et physique à la nourriture, y compris l'accessibilité en termes de prix et de revenus, l'utilisation de la nourriture, y compris l'apport de nutriments adéquats et la stabilité (disponibilité permanente).

Le lien entre la sécurité alimentaire et l'inflation est bidirectionnel. La plupart des pays africains dépendent fortement de l'agriculture, qui représente plus de 30% du PIB. De même, les prix des denrées alimentaires constituent la composante la plus importante du panier de l'IPC en Afrique, avec plus de 50% dans la plupart des pays, de sorte que l'augmentation de l'inflation due à l'indisponibilité des denrées alimentaires à la suite de chocs climatiques menacerait le mandat des Banques Centrales, qui est de garantir la stabilité des prix. L'insécurité alimentaire accroît également la volatilité de l'inflation en Afrique. Ce qui est essentiel pour les Banques Centrales, c'est donc de savoir comment parvenir à la stabilité des prix. D'autre part, la hausse des prix éroderait également le pouvoir d'achat des populations, aggravant ainsi la sécurité alimentaire. Il est important de noter que l'inflation peut éroder le pouvoir d'achat des revenus, ce qui entraîne une augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

En outre, la disponibilité des denrées alimentaires ou l'amélioration de la sécurité alimentaire permettent également de faire face aux chocs externes en matière d'approvisionnement alimentaire.

Globalement, l'insécurité alimentaire a un impact significatif sur l'inflation. Les Banques Centrales devraient s'inquiéter de l'inflation alimentaire.

Les défis de la sécurité alimentaire et de l'inflation

Les défis sont à la fois internes et externes :

- L'absence de données adéquates et fiables sur les questions liées au climat est cruciale pour les décisions de politique monétaire ;
- La limitation des outils de politique monétaire pour traiter les questions structurelles liées à l'offre, réduit la capacité de la Banque Centrale à lutter contre l'inflation alimentaire ;
- Les chocs intérieurs et extérieurs persistants ont réduit la capacité des Banques Centrales à modérer les injections de liquidités, ce qui a aggravé les pressions inflationnistes ;
- Comment la Banque Centrale peut-elle faire face au dilemme de l'assouplissement de la politique monétaire à la lumière des chocs climatiques et du maintien de la stabilité du système financier et d'une inflation modérée à moyen terme ;

- Les Banques Centrales sont confrontées à la critique d'adopter des outils de politique monétaire quasi-fiscaux (non orthodoxes), ce qui a aggravé la collaboration entre les autorités fiscales et monétaires dans la lutte contre les pressions inflationnistes ;
- Les Banques Centrales manquent de compétences internes adéquates en matière de modélisation et de prévision des implications du climat sur la stabilité monétaire et financière ;
- L'incapacité des Banques Centrales à réaliser la convergence macroéconomique face à l'augmentation des chocs climatiques ;
- Défis de la mesure de l'inflation - comment mesurer et publier l'inflation - la plupart des mesures sont prises chaque mois. Le panier de l'IPC est dépassé pour la plupart des pays africains ;
- Que peuvent faire les Banques Centrales pour atténuer l'impact des chocs climatiques ?

Recommandations

- Les Banques Centrales devraient renforcer les capacités en formant le personnel à compiler et à analyser correctement les données climatiques et à les intégrer dans les modèles et les cadres de prévision des Banques Centrales ;
- Les Banques Centrales devraient profiter de l'utilisation innovante d'outils politiques conventionnels et non conventionnels pour faire face aux chocs liés au climat, notamment en soutenant les secteurs les plus vulnérables ;
- Les Banques Centrales devraient être plus proactives que réactives, y compris en fournissant un cadre pour les institutions financières afin qu'elles fournissent des réserves de capital adéquates pour résister aux chocs climatiques ;
- Les Banques Centrales devraient adopter des processus de décision fondés sur des données probantes lorsqu'elles sont confrontées à des choix politiques contradictoires (analyse coûts-avantages) ;
- Les Banques Centrales devraient renforcer la coordination avec les autorités fiscales pour faire face aux chocs climatiques, ce qui inclut des stratégies de sortie claires pour les interventions de la Banque Centrale à faire face aux chocs ;
- Les Banques Centrales devraient adopter des normes de durabilité en matière de changement climatique ;
- Les Banques Centrales devraient être plus actives dans la promotion de l'inclusion financière pour les groupes financièrement vulnérables, y compris les agriculteurs pour promouvoir la sécurité alimentaire.
- Les Banques Centrales devraient encourager la participation du secteur financier à la création d'institutions de financement du développement, en particulier les banques agricoles et les investissements dans les obligations vertes ou d'autres instruments liés au climat.

Atelier du Groupe III : « Apport du secteur financier dans la relance du secteur agricole en Afrique »

1. Introduction

Le secteur financier peut être divisé en deux catégories : les institutions financières bancaires et les institutions financières non bancaires. Les institutions bancaires sont constituées des Banques Centrales, des banques commerciales, rurales et de développement. Les institutions financières non bancaires comprennent les institutions de financement du développement, certaines institutions de microfinance, les sociétés d'épargne et de crédit, les Fintechs, les sociétés d'investissement, les sociétés de financement de la consommation, les prêteurs hypothécaires, les compagnies d'assurance, les fonds de pension, les fonds de capital-risque, les sociétés de crédit-bail et d'affacturage, entre autres.

L'agriculture consiste à cultiver le sol, à produire des cultures et à élever du bétail. En Afrique, ce secteur est largement dominé par des acteurs à petite échelle. Il s'agit d'une agriculture de subsistance qui dépend de la pluie. L'agriculture contribue à environ 33% du PIB de l'Afrique et emploie environ 50% de sa population, ce qui en fait le pilier de nombreux ménages.

En Afrique, les principaux financiers du secteur agricole sont les banques (universelles et rurales), les institutions de financement du développement et les institutions de microfinance. Les prêts bancaires à l'agriculture en Afrique sont estimés à moins de 3% du total des prêts. Ce financement est principalement destiné aux PME agricoles (agrégateurs et transformateurs locaux) actives dans les chaînes de valeur structurées et le traitement post-récolte, orientées vers l'exportation et les cultures de rente (par exemple, le café, le cacao, le maïs et le riz). Actuellement, le financement du secteur agricole est largement caractérisé par des prêts à court et moyen terme qui sont garantis, avec des taux commerciaux à deux chiffres. Au niveau des agriculteurs, les petits exploitants reçoivent leur financement principalement des acteurs de la chaîne de valeur et des institutions financières communautaires. L'écart le plus important dans le financement de l'agriculture se situe au niveau de la phase précédant la récolte.

2. Problématique

Globalement, la production alimentaire en Afrique doit augmenter de 70% pour nourrir une population estimée à 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050. Cependant, il existe un besoin de financement annuel important pour le secteur, qui est estimé à 144 milliards de dollars US et n'est couvert qu'à hauteur de 19%. Le déficit de 81% (116 milliards de dollars) est principalement dû aux facteurs suivants :

- Perception selon laquelle l'agriculture est très risquée, coûteuse et non rentable ;
- Risques systématiques (par exemple, risques météorologiques ; environnementaux, de marché) ;
- Informations non officielles ;
- Les agriculteurs ont des garanties limitées ;
- Nombreux agriculteurs opérant dans des chaînes de valeur non structurées ;

- Manque d'infrastructures adéquates et d'accès à la gamme d'intrants dont les agriculteurs ont besoin ;
- L'asymétrie d'information entre les parties prenantes ;
- Les lacunes en matière de connaissances, y compris la culture financière et le manque de données fiables ;
- Une compréhension limitée des institutions financières dans le secteur agricole.

3. Interventions des pays africains

Les actions entreprises par les pays pour relever les défis du secteur agricole sont les suivantes :

Accès au financement

- Création de banques de développement pour financer la chaîne de valeur agricole, comme les banques de développement au Ghana et au Nigeria ;
- Création de banques rurales pour soutenir l'agriculture rurale, comme au Ghana ;
- Partage des risques / systèmes de garantie pour aider les banques et autres institutions financières à financer la chaîne de valeur agricole. Par exemple, le GIRSAL du Ghana, le NIRSAL du Nigeria et les systèmes de garantie de crédit vert remboursable du Burundi ;
- Mise à disposition de fonds pour le financement de l'agriculture par le biais des banques commerciales, notamment au Mozambique, en Ouganda et en Égypte ;
- Un système de stockage et de réception pour améliorer la disponibilité des garanties pour les agriculteurs à des fins d'accès au crédit. C'est le cas du Ghana et de l'Ouganda.

Renforcement des capacités

- Collaboration avec les donateurs pour renforcer les capacités du personnel bancaire afin de mieux comprendre le secteur agricole et l'octroi de crédits à ce secteur ;
- Amélioration des capacités du personnel bancaire dans le secteur agricole par le biais du service de formation des Banques Centrales. Par exemple, en Égypte, il existe une formation spécifique pour le personnel des banques sur les questions de financement agricole concernant le développement des entreprises, l'évaluation des risques, etc. ;
- Création de centres de services de développement des entreprises pour fournir des services non financiers à la chaîne de valeur agricole. Le rôle de ces centres est de conseiller sur les plans de financement appropriés et d'améliorer les connaissances financières (par exemple, la préparation des comptes et la tenue de la comptabilité), de passer des pratiques informelles aux pratiques formelles, etc.

Autres environnements favorables

- Incitation du secteur agricole par le biais de programmes tels que la promotion des exportations, la fiscalité et l'amélioration de l'environnement réglementaire ;

- Disponibilité de registres de garanties et de bureaux de crédit de référence dans certains pays africains.

4. Recommandations et conclusions

Banque Centrale

- Utiliser le cadre de Bâle sur les fonds propres pour inciter les banques à accorder des pondérations de risque plus faibles aux prêts accordés au secteur agricole sans compromettre la stabilité du système financier ;
- Utiliser le cadre de Bâle sur les fonds propres pour inciter les banques à accorder des pondérations de risque nul aux expositions au secteur agricole garanties par le gouvernement ;
- Lorsque le gouvernement n'est pas disposé à accorder des prêts concessionnels, les Banques Centrales peuvent accorder des prêts aux banques commerciales pour rétrocession avec une pondération de risque plus faible dans le cadre de Bâle pour le secteur agricole ;
- Les Banques Centrales devraient ordonner aux banques commerciales de prêter un minimum de 5% de leur portefeuille au secteur agricole, dans la mesure du possible;
- Expositions au secteur agricole accordées par les banques multilatérales de développement au secteur agricole conformément à Bâle peuvent recevoir une pondération de risque zéro ;
- Les centres de formation des Banques Centrales devraient être encouragés à fournir une formation spécifique au secteur agricole au personnel des banques et autres institutions financières afin d'améliorer la compréhension du secteur et de faciliter les prêts à ce dernier.

Banque Centrale et Gouvernement

- S'attaquer aux contraintes de l'inclusion financière en augmentant l'accès aux services financiers par des moyens tels que l'utilisation des Fintechs, les paiements mobiles, l'augmentation de l'épargne, la fourniture d'assurance et l'amélioration de la culture financière ;
- Fournir des financements à des taux préférentiels par l'intermédiaire des banques commerciales pour rétrocéder des prêts au secteur agricole ;
- Mettre en place un système de réduction des risques tel que les systèmes de partage des risques/garantie et les fonds fiduciaires actuellement en place au Ghana, au Nigeria, en Ouganda, en Égypte et au Burundi ;
- Mettre en place un système de gestion des stocks afin d'améliorer la disponibilité des garanties pour les agriculteurs dans le cadre de l'accès au crédit ;
- Etablir des registres de garanties et des bureaux de crédit de référence pour faciliter la fourniture de garanties et de crédits au secteur agricole.
- Encourager l'utilisation de garanties non conventionnelles telles que les promesses de production future, l'agriculture contractuelle, le capital social, etc.

- Créer des centres de développement des entreprises pour fournir des services à la chaîne de valeur agricole. Le rôle de ces centres consisterait notamment à donner des conseils sur les compétences financières appropriées et à améliorer (préparation des comptes, tenue de la comptabilité et passage de l'informel au formel, etc.)

Gouvernement

- Faciliter la formalisation et la commercialisation des pratiques agricoles pour s'adapter à l'évolution de l'environnement (par exemple, formalisation du système de propriété foncière, utilisation de systèmes d'irrigation avancés) ;
- Faciliter l'organisation des agriculteurs en associations afin d'améliorer le partage des connaissances, l'accès aux services de vulgarisation et aux marchés, etc, et à terme, accroître la productivité ;
- Créer des institutions dédiées au financement du secteur agricole, comme en Egypte et au Burundi.

Institutions financières

- Les institutions financières devraient être encouragées à diversifier leur portefeuille de crédit dans de nouveaux segments moins desservis, en particulier dans le secteur agricole. Cela pourrait se faire par une présence plus forte sur le marché dans les zones rurales grâce à des alliances stratégiques avec des agrégateurs et/ou au déploiement de canaux de distribution tels que les banques rurales et les institutions de microfinance ;
- Tirer parti de l'expérience des banques panafricaines pour transférer les connaissances et l'expérience en matière de financement agricole.

Autres recommandations impliquant une multiplicité de parties prenantes

Améliorer les innovations technologiques afin d'améliorer les données générées par divers types d'outils et de plateformes numériques (téléphones, satellites et télédétection). Cela peut offrir de meilleures opportunités aux entreprises agroalimentaires, ainsi qu'un plus grand confort aux prestataires de services.

Fait à Yaoundé, le 17 mai 2023

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom	Fonction	Institution
1.	M. Ahmed Hussein Abdelrahman	Banks Relationship Manager - Banking Reform Sector	Central Bank of Egypt
2.	M. Mostafa Mounir	General Department Head - Banking Reform Sector	Central Bank of Egypt
3.	M. Olivier Tallys Talebuyi	Manager En Relations Economiques Extérieures	Banque Centrale du Congo
4.	M. Wilson Elongo - Umba	Manager en Relations Economiques Extérieures	Banque Centrale du Congo
5.	Dr. Alberta Christiana Hagan	Head, Governor's Department	Bank of Ghana
6.	M. Donatus Freitas	Assistant Director	Bank of Ghana
7.	Mme Barbara Naa Ayeley Oku	Manager/ Economist	Bank of Ghana
8.	M. Charlie Dingui	Conseiller du Directeur Général SFFE	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
9.	M. Mathurin Dembo Toe	Responsable de Service	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
10.	Dr. Michael Obiechina	Assistant Director	Central Bank of Nigeria
11.	M. Chukwuemeka Peter Onyekwe	Policy Analyst & Bank Examiner	Central Bank of Nigeria
12.	Dr. Isa Audu	Deputy Director	Central Bank of Nigeria
13.	Dr. Hassan Mahmud	Director	Central Bank of Nigeria
14.	M. Karamo Jawara	Director, Banking and Payment Systems Department	Central Bank of The Gambia
15.	M. Sheriff Touray	Deputy Director	Central Bank of The Gambia
16.	Mme Marjorie Marie Agnes Heerah Pampusa	Director-Economic Analysis, Research & Statistics	Bank of Mauritius
17.	Mme Heeranee Jugessur	Bank Officer Grade 1	Bank of Mauritius
18.	Mme Claudine Nibitanga	Cadre de la Banque de la République du Burundi	Banque de la République du Burundi
19.	Mme Marie Goreth Ndayishimiye	2 ^e Vice-Gouverneur de la BRB	Banque de la République du Burundi (BRB)
20.	M. Cappitus Jazz	Manager	Central Bank of Kenya
21.	M. Álvaro Vicente Loveira	Head of International Relations Department	Banco de Moçambique
22.	M. Abílio Manuel	Officer	Banco de Moçambique
23.	M. Basimane Powder	Senior Economist	Bank of Botswana
24.	M. Joshua Felix Sibonge	Deputy director	Bank of Botswana
25.	Mme Sia Anase Shayo	Assistant Manager	Bank of Tanzania
26.	Dr. Gabriel Mafie	Principal Economist	Bank of Tanzania
27.	Dr. Oswald Kombe Mungule	Senior Analyst - Research & Regulatory Policy	Bank of Zambia
28.	Dr. Francis Ziwele Mbao	Senior Economist	Bank of Zambia
29.	Mme Kabinda Kakoma Kawesha	Manager - Financial Sector Development	Bank of Zambia
30.	M. Tsolo Sidwell Lehata	Economist	Central Bank of Lesotho
31.	M. Moeketsi Ratikane	Senior Economist	Central Bank of Lesotho
32.	M. Vusi Vvo Mabilisa	Principal Economist	Central Bank of Eswatini
33.	Mme Takondwa Christina Chauma	Senior Economist	Reserve Bank of Malawi

34.	Dr. Nebson Mupunga	Director	Reserve Bank of Zimbabwe
35.	M. Tawedzerwa Ngundu	Principal Economist	Reserve Bank of Zimbabwe
36.	Mme Boingotlo Gasealahwe Gasealahwe	Senior Economist: Climate Change	South African Reserve Bank
37.	Dr. Djoulassi Kokou Oloufada	AACB Executive Secretary	AACB Secretariat
38.	M. Acho Théodore Yapo	Research Officer	AACB Secretariat
39.	M. Konan Arthur Koffi	AACB Website Manager	AACB Secretariat
40.	M. Mamadou Seye	Archiviste	AACB Secretariat
41.	M. Thierno Mountaga Mbow	Gestionnaire comptable et budgétaire	AACB Secretariat
42.	Mme Imily Dieng Mbaye	Assistante de Direction	AACB Secretariat
43.	Dr. Ali Amreeghah	Deputy Director of Research and Statistics Department	The Central Bank of Libya
44.	Dr. Fathi Agob	Director of Governor's Office	The Central Bank of Libya
45.	M. Moulay Hicham Aboussiba	Responsable du Service des Etudes Macroéconomiques	Bank Al-Maghrib
46.	M. Rémi Jonattan Razafy Harivony	Economiste à la Direction des Etudes	Banque Centrale de Madagascar
47.	M. Paterne Gnazale	Professionnel chargé de la surveillance multilatérale	Commission de l'UEMOA
48.	Dr. Grade Momele Kipre	Directeur du Département de l'Intégration Financière	Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
49.	Dr. Thomas Bwire	Senior Economist	Comesa Monetary Institute
50.	M. Emmanuel Ekpo	Senior Manager, Monitoring and Evaluation (WAIFEM)	West African Institute for Financial and Economic Management (WAIFEM)
51.	M. Gilles Noblet	Principal Adviser - International and European Relations	European Central Bank
52.	M. Joseph Besong	Senior Financial Sector Specialist	World Bank
53.	M. Youssouf Sy	Operations Officer	International Finance Corporation (IFC), Cameroon
54.	M. Carlos Damián Bacá Eboro	Directeur Central Direction des Relations Internationales	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
55.	M. Mvondo Thierry	Adjoint au Directeur	BEAC
56.	M. Lonkeng Duclair Simplicie	Adjoint au Directeur	BEAC
57.	M. Augusto Roku Gaetjens	Adjoint au Directeur	BEAC
58.	M. Mshaa Ducor	Adjoint au Directeur	BEAC
59.	Dr. Nafe Daba	Chef de Service	BEAC
60.	M. Afomongono Gabin	Chef de Service	BEAC
61.	M. Kenkouo Guy Albert	Chef de Service	BEAC
62.	M. Jozipe Brose Ndombi	Chef de Service	BEAC